



## **Ville de Neuchâtel**

# **Première projection annuelle des comptes 2009**

### **Un dernier soubresaut d'avant-crise**

La projection des comptes basée sur les charges et les revenus comptabilisés au 30 avril 2009 permet de disposer rapidement dans l'année d'informations financières actualisées par rapport à celles qui ont servi à l'établissement du budget 2009.

La première estimation des comptes 2009 montre un résultat relativement proche de l'équilibre, soit un déficit de 650'900 francs, alors que le déficit budgété est de 7,3 millions de francs, y compris la pleine indexation des salaires accordée par le Conseil général. L'amélioration par rapport au budget est donc de plus de 6,7 millions de francs. Elle peut être qualifiée de spectaculaire.

Cette amélioration est due principalement à une hausse importante par rapport au budget du produit des impôts (+8,7 millions de francs) et plus particulièrement de l'impôt sur les personnes morales (+7,5 millions de francs). La conjoncture encore soutenue en 2008 a permis à certains de nos contribuables de dégager encore d'excellents bénéfices. Ils ont ainsi versé des montants très importants au 31 mars dernier en prévision de leur taxation 2008 à venir. Ne rêvons pas : les résultats 2008 ne se reproduiront pas de si tôt.

L'impôt sur le revenu des personnes physiques devrait également être plus élevé que prévu si l'on en croit la hausse appréciable constatée au bouclage 2008.

Des améliorations notables concernent en outre les charges de personnel (-1,4 million de francs) et les intérêts passifs (-1 million de francs).

Les principales aggravations touchent les subventions accordées (2,1 millions de francs) :

- plus 200'000 francs pour l'aide sociale,
- plus 870'000 francs pour la part aux mesures d'intégration professionnelles suite à la décision du Grand Conseil de doter ce fonds de 10 millions supplémentaires en 2009 (5 millions de francs versés par l'Etat et 5 millions de francs par les communes),
- plus 500'000 francs pour la participation aux allocations familiales des personnes sans emploi non prévue au budget 2009 (report de charges du canton sur les communes),
- plus 260'000 francs pour la part à l'accueil de la petite enfance.

Les biens, services et marchandises sont supérieurs au budget de 1,3 million de francs, dont près de 1 million de francs à la Voirie pour les conséquences des intempéries du début de l'année.

Compte tenu du caractère tout à fait exceptionnel de ce résultat, le Conseil communal poursuit ses travaux de restructuration et prendra des mesures afin de réduire les charges ou d'augmenter les revenus en prévision du budget 2010.

Neuchâtel, le 8 juin 2009

## LE CONSEIL COMMUNAL

### Ecart par nature

(- = amélior. / + = aggrav.)	Estimations 2009	Budget 2009	Ecart	En %
<b>CHARGES</b>				
Charges de personnel	95'176'300	96'617'900	-1'441'600	-1.5%
Biens, services et march.	49'150'500	47'889'600	1'260'900	2.6%
Intérêts passifs	16'132'000	17'129'800	-997'800	-5.8%
Amortissements	17'524'700	17'332'700	192'000	1.1%
Dédommag. à collectivités publ.	12'839'400	13'013'400	-174'000	-1.3%
Subventions accordées	36'817'800	34'686'100	2'131'700	6.1%
Attrib. aux financ. spéciaux	903'600	959'000	-55'400	-5.8%
Autres charges	25'684'800	25'841'500	-156'700	-0.6%
Total	254'229'100	253'470'000	759'100	
<b>REVENUS</b>				
Impôts	-135'645'000	-126'964'000	-8'681'000	6.8%
Revenus des biens	-25'552'500	-25'381'000	-171'500	0.7%
Contributions	-47'117'300	-46'917'800	-199'500	0.4%
Dédommag. de collectivités publ.	-5'840'900	-5'965'600	124'700	-2.1%
Subventions acquises	-10'472'900	-10'492'200	19'300	-0.2%
Prél. aux financ. spéciaux	-784'400	-1'848'500	1'064'100	-57.6%
Autres revenus	-28'165'200	-28'524'400	359'200	-1.3%
Total	-253'578'200	-246'093'500	-7'484'700	
<b>EXCEDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>650'900</b>	<b>7'376'500</b>	<b>-6'725'600</b>	